



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-276

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'autorisation d'une vente au déballage
le samedi 6 juillet 2024, place Edmond Mille**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes aux déballages et pris en application de l'article L.310-2 du code du commerce.

Considérant la demande d'autorisation de brocante demandée par Monsieur Michaël DELHAYE, président du Comité des Fêtes de Molinghem.

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Michaël DELHAYE est autorisé à organiser une vente au déballage dans le cadre d'une brocante.

Article 2 : Cette manifestation se déroulera le samedi 6 juillet 2024, place Edmond Mille.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur Michaël DELHAYE, pour exécution.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **25 JUN 2024**

Publié le **26 JUN 2024**

Le Maire,

David THELLIER